

Cinq choses à savoir sur Alpha Condé

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



SCAN TV & VIDEO [LE CHOIX DE LA REDACTION]

Extrait de [Le Monde Afrique](#) : (12 mars 2020)

Les élections législatives et le référendum ne se tiendront pas le 15 mars 2020

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



SCAN TV & VIDEO [LE CHOIX DE LA REDACTION]

Extrait de [africanews](#) : (12 mars 2020)

Les conclusions des experts de la Cédéao sur le fichier électoral

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



Republication de contenu RFI

Issoufou, la voix Amoulanfé de la CEDEAO «le temps des hommes qui s'autoproclament providentiels et donc irremplaçables [] tire à sa fin»

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



[] le temps des hommes qui s'autoproclament providentiels et donc irremplaçables, des hommes qui cherchent à s'incruster à vie au pouvoir, tire à sa fin. Cela se traduira par des alternances plus fréquentes et par une respiration démocratique qui consolident les institutions démocratiques dont nos peuples ont tant besoin.

Mahamadou Issoufou, président du Niger

Cela nous permettra de faire l'économie des crises comme celles que nous connaissons actuellement en Guinée Conakry et en Guinée Bissau. Je lance un appel à tous les acteurs politiques, dans ces deux pays, de se ressaisir afin de créer les conditions de l'apaisement et de la paix.

Mahamadou Issoufou, président du Niger

Discours du Président de la République, Président en exercice de la CEDEAO à l'ouverture de la 5e législature du Parlement de la CEDEAO

Monsieur le Président du Parlement de la CEDEAO

- Monsieur les Présidents des Assemblées Nationales du Niger et de la Sierra Leone,**
- Monsieur le Premier Ministre,**
- Monsieur le Haut Représentant du Président de la République,**
- Madame et Messieurs les Présidents des institutions de la République**
- Monsieur le Président du Conseil des Ministres de la CEDEAO**
- Monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO**
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,**
- Honorables Députés,**
- Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Représentants des Organisations internationales**
- Monsieur le Gouverneur de la Région de Niamey**

– Honorables chefs traditionnels et religieux

-Distingués Invités, Mesdames et Messieurs

La cérémonie solennelle d'installation de la cinquième législature du parlement de la CEDEAO est la première cérémonie qu'accueille le prestigieux centre Mahatma Gandhi symbole de la transformation non seulement de la ville de Niamey mais de l'ensemble de notre pays dont le peuple vous souhaite la chaleureuse bienvenue.

Mesdames, Messieurs

Le 29 Juin 2019 à Abuja, à l'occasion de mon discours de clôture de la 55eme session ordinaire de la conférence de notre organisation, j'avais décliné les priorités de mon mandat : la sécurité, la démocratie, la monnaie unique et les infrastructures. Cela résulte de ma conviction que sécurité, démocratie et développement sont intimement liés et que ce triptyque constitue une base d'un progrès économique et social solide de notre espace communautaire.

Mesdames, Messieurs

L'agenda 2063 de l'Union Africaine s'est fixé pour ambition de faire taire les armes en 2020. Il est probable que notre région, malheureusement secouée par les menaces des organisations terroristes et criminelles ainsi que par les conflits intercommunautaires, n'y parviendra pas. En effet, dans le Sahel comme dans le bassin du lac Tchad, certains pays membres font face à ces menaces qui sont amplifiées par la crise Libyenne. Il est nécessaire donc de renforcer notre solidarité pour faire face à cette situation. C'est dans cette perspective que la Force Mixte Multinationale (FMM) et la Force Conjointe ont été respectivement mises en place dans le bassin du lac Tchad et dans le Sahel. C'est dans cette perspective que la CEDEAO a décidé, à l'occasion

de son sommet extraordinaire du 14 septembre 2019 de Ouagadougou, de définir un plan 2019-2023 qui sera financé à hauteur de 1 milliard de dollars. Elle a aussi décidé de prévoir le recours à la force en attente de notre organisation. C'est également dans cette perspective que les États membres du G5 Sahel et la France ont appelé, à l'occasion du sommet de Pau tenu le 13 Janvier 2020, à la mise en place d'une coalition Sahel de lutte contre le terrorisme autour de 4 points : l'intensification de la lutte contre le terrorisme, le renforcement des capacités militaires des pays du G5 Sahel, le renforcement de la présence des États et des administrations dans les zones menacées et le développement économique et social. Dans le cadre de ce combat, Il est prévu la mise en place d'une Task Force (Takuba) composée d'unités des forces spéciales européennes. Les pays membres de notre organisation doivent prendre leur part dans cette coalition soit collectivement (à travers la force en attente) soit individuellement. Ils sont tous invités au prochain sommet qui se tiendra à Bruxelles afin de donner un contenu au Plan de Sécurité et de Stabilisation du Sahel(P3S) annoncé par la France et l'Allemagne au dernier sommet du G7.

Mesdames, Messieurs

Une autre menace sécuritaire qui plane sur notre espace communautaire est la pandémie de la pneumonie liée au corona virus COVID 19. Cette maladie virale très contagieuse et d'apparition récente vient malheureusement de faire l'objet de déclaration de cas confirmés dans au moins trois pays membres de notre communauté. Nous devons nous préparer et organiser une riposte commune dans le cadre de notre institution communautaire en charge des questions de santé, j'ai nommé l'OOAS. Je ne doute point que notre région, qui, il y a quelques années avait durement été frappée par l'épidémie de la fièvre hémorragique Ebola, beaucoup plus mortelle et dont

elle a tiré une riche expérience de gestion de crise sanitaire, saura y faire face avec efficacité.

Mesdames, Messieurs

Les parlements nationaux et le parlement de la CEDEAO sont le cœur de la démocratie dans notre espace communautaire. Je me réjouis de ce que les valeurs démocratiques y progressent. En témoigne la généralisation de la limitation des mandats à deux et de leur durée à cinq ans, dans les constitutions de la quasi-totalité de nos États membres. En témoigne également la décision récente prise par mon frère et ami Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, de ne pas briguer un 3eme mandat malgré la possibilité offerte par la constitution de son pays. Permettez-moi de saluer son courage et de l'en féliciter. Il s'agit là d'un évènement majeur qui intervient dans un des pays les plus importants de notre communauté. Cet évènement confirme ce que j'ai déjà dit à d'autres occasions : **le temps des hommes qui s'autoproclament providentiels et donc irremplaçables, des hommes qui cherchent à s'incruster à vie au pouvoir, tire à sa fin. Cela se traduira par des alternances plus fréquentes et par une respiration démocratique qui consolident les institutions démocratiques dont nos peuples ont tant besoin. Cela nous permettra de faire l'économie des crises comme celles que nous connaissons actuellement en Guinée Conakry et en Guinée Bissau. Je lance un appel à tous les acteurs politiques, dans ces deux pays, de se ressaisir afin de créer les conditions de l'apaisement et de la paix. En guinée Bissau, l'élection Présidentielle s'est déroulée dans des conditions de transparence et de crédibilité reconnues par tous les observateurs. Je renouvelle mes félicitations au vainqueur et demande à tous les autres acteurs de contribuer à la normalisation de la situation. En Guinée Conakry notre organisation souhaite un dialogue inclusif permettant d'aboutir à des solutions consensuelles et apaisées.**

Mesdames, Messieurs

Le projet de la monnaie unique constitue un chantier majeur de notre communauté. Nous avons fait beaucoup de progrès vers cet objectif commun. Les parlements, qui contrôlent l'action des gouvernements, doivent encourager les États à mener des politiques macroéconomiques permettant de réaliser les critères de convergence nécessaires à la réalisation de cette ambition. Maitriser les déficits et l'inflation, disposer de réserves suffisantes pour couvrir les importations, surveiller le financement des déficits par les banques centrales, maitriser l'endettement et le ratio de la masse salariale par rapport aux recettes internes, tels sont les critères que les États doivent respecter pour que ce projet qui date de plusieurs décennies devienne enfin une réalité. Je crois pouvoir dire que le Niger est prêt pour le lancement de la monnaie unique en 2020. Il en remplit tous les critères depuis 2019. Le Niger se réjouit de ce que nous ayons trouvé un accord sur deux questions majeures : le régime de change et le type de banque centrale. Nos peuples veulent la monnaie unique car elle servira leurs intérêts. En particulier elle permettra de soutenir la croissance des économies de nos États en renforçant notamment les échanges intra-CEDEAO , échanges qui s'amplifieront avec la promotion des infrastructures routières, ferroviaires, énergétiques, numériques, aéroportuaires, portuaires, autant de projets qui permettront à notre région de contribuer à la mise en œuvre de l'agenda 2063 , en particulier de la zone de libre-échange continentale africaine. J'insiste sur la nécessité de faire baisser les couts des facteurs transport et énergie en vue d'améliorer la compétitivité des économies de notre région. Les parlements nationaux et le parlement de la CEDEAO ont un rôle éminent à jouer dans la promotion de tous les chantiers qui transformeront non seulement notre région mais aussi l'ensemble du continent.

Mesdames, Messieurs

Si l'exécutif constitue la tête de l'État, l'armée sa colonne

vertébrale, la justice et l'administration ses articulations, les récompenses et les punitions ses nerfs, la prospérité et la richesse sa force, les conseillers sa mémoire, l'équité et les lois sa raison et sa volonté, les troubles civiles sa maladie, les guerres civiles sa mort, la souveraineté est son âme. Vous êtes les représentants du peuple souverain. Vous êtes l'incarnation de l'âme de nos nations.

Pour renforcer votre rôle dans l'espace CEDEAO, nous devons accélérer votre désignation au suffrage universel direct. Cela donnera à notre parlement régional davantage de prérogatives.

D'ores et déjà le Parlement de la CEDEAO représente l'Assemblée des peuples de notre Communauté. Il a la responsabilité d'adopter des lois et des législations communautaires. Ce travail législatif communautaire contribue indéniablement à la création d'une région intégrée, paisible, prospère et cohérente, bâtie sur la bonne gouvernance.

Mesdames, Messieurs

Cette tribune m'offre l'occasion de rendre un hommage mérité au Parlement sortant de la 4ème Législature et à son Président, l'Honorable Moustapha Cisse LO, qui s'est attelé au cours de son mandat à promouvoir l'intégration régionale à travers le dialogue, la consultation et le consensus, conformément aux articles 6 et 13 du Traité révisé de 1993 de la CEDEAO.

Le Parlement sortant a su donner une nouvelle impulsion aux activités de notre Communauté. Son dynamisme a permis au parlement de mieux jouer son rôle de représentation des populations de la CEDEAO dans la réalisation des objectifs et des missions de notre Communauté.

Il me plait à cet égard de relever que le parlement s'est

fortement impliqué dans le processus de prise de décision de la Communauté, les questions de paix et de sécurité, de démocratie et des droits de l'homme, ainsi que dans les relations avec les autres Institutions de la Communauté, notamment les Parlements nationaux, les organes interparlementaires et les organisations partenaires.

Des actions spécifiques ont ainsi permis au Parlement d'enregistrer des acquis importants à travers :

- l'adoption de résolutions relatives à divers domaines sectoriels du processus d'intégration,
- la sensibilisation des populations sur des thématiques importantes, dont la migration irrégulière, la transhumance, les conflits intercommunautaires et la libre circulation des personnes, des biens et des services,
- l'organisation de réunions délocalisées ayant abouti à la formulation de recommandations portant sur la création d'emplois à travers l'entrepreneuriat et le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et les sources alternatives et innovantes de financement des projets et programmes communautaires;
- la conduite de diverses consultations et réflexions sur la monnaie unique de la CEDEAO et la formulation de recommandations pour contribuer à assurer sa viabilité.

Pour toutes ces actions, les députés de la 4^{ième} législature et le Président CISSE LO méritent notre reconnaissance et nos félicitations.

Mesdames, Messieurs

Je voudrais également, au nom de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, exprimer mes chaleureuses félicitations aux nouveaux députés élus pour représenter les citoyennes et citoyens de notre espace

communautaire durant les quatre prochaines années. Je ne doute pas que chacun de vous a pleinement conscience de la responsabilité qui lui incombe en tant que député communautaire.

Votre engagement personnel est indispensable pour la réussite de l'exaltante mission que les peuples de notre sous-région vous ont confiée. Il vous revient de procéder notamment à :

-la mobilisation de vos Parlements respectifs pour soutenir et appuyer les États membres dans la lutte contre le terrorisme et la mise en œuvre de programmes et projets de l'agenda de l'intégration régionale notamment s'agissant de la monnaie unique et des infrastructures ;

- de vous impliquer pleinement en qualité de gardiens des us et coutumes démocratiques et de la bonne gouvernance, dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole sur la Démocratie et la bonne Gouvernance ;

- de procéder au plaidoyer nécessaire auprès de vos Parlements respectifs pour la ratification des Traités et autres documents connexes de la CEDEAO.

Je reste convaincu que vous serez à la hauteur de toutes les attentes de nos peuples et que de concert avec les autres Institutions, vous contribuerez au rayonnement de la CEDEAO, qui reste un exemple de réussite en matière d'intégration.

En vous assurant du soutien des Autorités de la CEDEAO dans l'accomplissement de votre mission, je

déclare solennellement ouverts les travaux de la session inaugurale de la cinquième législature du Parlement de la CEDEAO.

Vive la CEDEAO

Vive l'intégration Africaine

Je vous remercie

Discours [presidence.ne](https://www.presidence.ne)

En Guinée, deux leaders du FNDC interpellés, un journaliste français expulsé

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



*Republication de contenu**

Le président Alassane Ouattara ne sera pas candidat à sa succession en octobre

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



Le président ivoirien Alassane Ouattara, qui entretenait depuis des mois le mystère sur son éventuelle candidature à un troisième mandat, a annoncé, ce jeudi 5 mars, qu'il ne se présenterait pas à l'élection présidentielle en octobre 2020.

Il laissait planer le doute depuis plusieurs mois. Le président ivoirien [Alassane Ouattara](#) a annoncé, ce jeudi 5 mars, qu'il ne serait pas candidat à un troisième mandat lors de la présidentielle d'octobre. Âgé de 78 ans, Alassane Ouattara avait été élu en 2010 et réélu en 2015.

Je vous annonce solennellement que j'ai décidé de ne pas être candidat à la présidentielle du 31 octobre 2020 et de transférer le pouvoir à une jeune génération, a-t-il lancé devant les parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale réunis en Congrès extraordinaire à Yamoussoukro.



Alassane Ouattara ✓

@AOuattara_PRCI



Je voudrais annoncer solennellement, que j'ai décidé de ne pas être candidat à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 et de transférer le pouvoir à une jeune génération.



Cette annonce faite au terme d'un discours d'une trentaine de minutes a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements de la part des élus mais aussi de centaines d'élèves et étudiants invités au Congrès. Prési ! Prési ! Merci ! Merci !, ont scandé des jeunes.

On est content qu'il laisse la place à la jeune génération. C'est un homme de parole. Je suis fier de mon président même si je ne suis pas un de ses partisans. Je suis fier qu'on fasse confiance à la jeunesse, a affirmé Daouda Bakayoko, élève-maître au Cafop (équivalent de l'École Normale) de Yamoussoukro.

Un climat politique tendu

Le [climat politique est tendu en Côte d'Ivoire](#) avant la présidentielle d'octobre, qui se tiendra dix ans après la crise post-électorale de 2010-2011 qui avait fait 3 000 morts. Les élections municipales et régionales de 2018 ont été marquées par de nombreuses violences et des fraudes.

Pour le moment, l'ancien chef de la rébellion Guillaume Soro, actuellement en France et sous le coup d'un mandat d'arrêt en Côte d'Ivoire, est [le seul à s'être déclaré candidat](#).

L'ancien président Henri Konan Bédié, qui aura 86 ans lors du scrutin, n'a pas écarté l'idée de se présenter.

Cet article est republié à partir de [ouest-france](#). Lire l'original [ici](#)

Monsieur le président «Il n'est jamais trop tard pour bien faire !» [Lettre ouverte

– Par Mamadou Hassimiou Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



Boite aux lettres de la présidence: Des citoyens écrivent à Alpha Condé

Monsieur le président

Si c'est seulement maintenant que je vous adresse ces mots depuis le début des manifestations contre le projet de nouvelle constitution et de votre éventuel troisième mandat c'est par ce que je devais m'assurer de ne pas être l'un de ces charlatans qui prétendent lire dans l'esprit des autres et prédire ce qu'ils vont dire ou faire dans l'avenir. Je devais m'assurer de ne pas être le porte-flambeau des revanchards qui ne cherchent qu'à assouvir leur vengeance. Je devais m'assurer d'abord que les intentions qui vous sont prêtées soient réellement les vôtres. Je devais m'assurer, d'abord' que c'est le peuple de Guinée, fier de sa glorieuse histoire et jaloux de sa liberté, de son unité et de ses acquis en

matière de démocratie

dont l'alternance pacifique et légale au pouvoir est l'un des symboles

essentiels qui réclame son respect et le respect de sa constitution.

Monsieur le président, je ne vous crois pas naturellement mauvais. Dieu n'en a créé aucun qui le soit.

Une modification

constitutionnelle n'est pas forcément mauvaise, mais pourquoi est-ce que c'est

seulement à quelques mois de votre deuxième et dernier mandat que vous vous

rendez compte de cette nécessité ?

Pourquoi voulez-vous, Monsieur

le président, d'un troisième mandat coûte que coûte ? Pourquoi voulez-vous vous

accrocher, mordicus, à cette « corvée » ?

Pourquoi donc la préoccupation

du peuple de Guinée, votre peuple, ne vous fait, apparemment, ni chaud ni froid

?

Pourquoi est-ce que ces enfants qui tombent sous les balles de ceux qui devraient les protéger, ces femmes qui meurent en accouchant à la maison par ce qu'elles n'ont pas pu accéder aux hôpitaux à cause de ces manifestations ne vous font pas reculer?

Pourquoi ne pensez-vous pas aux

nombre d'heures, de jours et de mois de cours que perdent les futurs cadres de

notre pays à cause de cette pagaille qui y règne.

Ne savez-vous pas qu'un seul

jour de grève fait perdre des milliards à l'économie de la

Guinée ?

Combien de guinéens, après des années de dur labeur, perdent tous leurs biens et se retrouvent les mains vides obligés de reprendre leur vie à zéro à cause de ces manifestations ?

Monsieur le président, le peuple de Guinée est certain de deux choses :

« Une opposition qui ne mise que sur la défaite du pouvoir en place est un virus pire qu'Ebola ou le Corona » et que « Un pouvoir qui n'écoute pas son peuple est un démon qui fait énormément de ravages mais qui finira, sans aucun doute, par périr. »

Monsieur le président le peuple de Guinée a tellement subi à cause de vous et de votre bande de l'opposition qu'il ne souhaite, aujourd'hui, que trouver un endroit où seul l'ange de la mort pourra vous retrouver le jour-j et de vous y amener vous et votre horde d'**opposants**.

Ne soyez pas, Monsieur le président, pour le peuple de Guinée cet enfant dont la mère regrette de n'avoir pas avorté !

Ne soyez pas le fouet par lequel les ennemis de la Guinée la châtient !

N'acceptez pas d'être cet unique fils qui permet au diable de perpétuer sa progéniture !

Monsieur le président « un homme qui se gouverne lui-même est plus grand que ceux qui gouvernent le monde entier ! »

Pourquoi acceptez-vous d'être

pris en otage par ces fous de gloire et de pouvoir sans mérite ?

Pourquoi préférez-vous la satisfaction de la cupidité de quelques personnes au détriment du bonheur de votre peuple ?

Pourquoi acceptez-vous d'être le rempart de ces véreux qui profitent juste de votre nom et de votre statut pour assurer leurs places au dépend des plus méritants ?

Monsieur le président votre statut ne vous permet pas d'avoir de vrais amis. Des profiteurs, ça vous en avez pleinement autour de vous et vous le savez très bien.

Vos seuls vrais amis, aujourd'hui sont mes doigts qui vous écrivent ces vérités et celui/celle qui vous les fera lire. Toutes ces hydres que vous engraissez n'attendent que la première occasion pour vous dévorer. Tous ces faux griots qui font semblant de chanter votre gloire vous tourneront le dos le jour où ils se rendront compte que votre cause est perdue et vous le savez mieux que quiconque.

Tous ceux qui vous conseillent de défier votre peuple ne sont pour vous que ce que Haman fut pour le Pharaon.

Profitez de la sagesse de votre âge et des fruits de vos expériences. Ne faites pas anéantir des années de combat juste pour le plaisir de quelques ingrats caméléons sans vergogne !

Rendez le peuple de Guinée fier
de lui en abandonnant tous ces projets controversés de
nouvelle constitution et
de troisième mandat il vous pardonnera les erreurs et
forfaitures commises au
cours de vos deux mandats par vous-même ou en votre nom car ce
peuple est très
clément et compatissant. J'ai vu des guinéens se fondre en
larmes au passage de
l'hélicoptère qui ramenait la dépouille du président Lansana
Conté chez lui et
mes yeux, à moi, rougirent et j'eus le cœur serré par ce que
cela me rappela
que tout finit par finir.

Monsieur le président vous
dites être le **Mandela de la Guinée**. Alors voici le discours
que **Nelson
Mandela** aurait tenu au peuple de Guinée en ce moment s'il
était à votre
place, occupait les fonctions qui sont les vôtres. **Prononcez
ce discours
publiquement avant qu'il ne soit trop tard, vous deviendrez un
véritable
Mandela aux yeux des guinéens et du monde entier !**

**Refusez de prononcer ce
discours, vous serez l'Hitler de la Guinée aux yeux des
guinéens et du monde
entier pour toujours !**

Discours

« Mes chers compatriotes,
guinéens et guinéennes. Après toute une vie de luttes
acharnées que j'ai menées
pour que règnent la liberté, la démocratie et la cohésion
sociale en Guinée

vous m'avez en fin investi des charges les plus exigeantes en 2010 et de cette date à nos jours j'ai fait ce que j'ai pu avec les moyens que vous avez mis à ma disposition pour vous rendre heureux et fiers.

Au cours de ces deux mandats, j'avoue avoir fait beaucoup d'erreurs personnellement et beaucoup de forfeitures ont été commises en mon nom. Parmi ces erreurs figurent la proposition de la modification constitutionnelle, dont je reste convaincu de l'utilité mais que j'aurai dû laisser sur la table de mon successeur puis ma volonté de continuer à vous servir au-delà des limites fixées par la constitution actuelle.

Chers compatriotes, votre farouche opposition à ces deux propositions et votre détermination à défendre la légalité, la démocratie et la justice n'ont fait que me rendre fier d'être l'un des vôtres. Vous m'avez montré l'énormité de l'égarement et de la profondeur des erreurs dans lesquelles j'étais.

Mes très chers compatriotes, je prends aujourd'hui l'engagement solennel devant Dieu, devant vous et devant l'histoire de vous rendre l'honneur, le respect et la grandeur que vous m'avez accordés.

Je retire immédiatement ma proposition de nouvelle constitution et vous promets de me

retirer du pouvoir
le 31 Décembre 2020.

Cette décision n'est motivée ni
par la peur des menaces en l'air des hypocrites qui se croient
les gendarmes du
monde ni pour consoler une opposition pleurnicheuse.

Cette décision est motivée par
ma volonté d'essuyer les larmes des guinéens endeuillés par la
perte tragique
des leurs. De mettre fin aux cris de faim des enfants dont les
parents
n'arrivent plus à travailler normalement pour les nourrir à
cause de ces
manifestations. De mettre fin au souci des parents dont les
enfants ne vont
plus à l'école. D'empêcher qu'une seule femme de plus ne meurt
en accouchant à
la maison par ce qu'elle n'a pas pu aller à l'hôpital. De
permettre à ces
courageux et valeureux guinéens de vaquer librement et en
toute sécurité à
leurs occupation. De redorer l'image de la Guinée et des
guinéens tant au
niveau national qu'international. ... Bref, de rendre mon
peuple heureux et fier
de soi.

Peuple de Guinée, je sais que
ta blessure est encore béante. Je sais que les larmes brûlent
encore tes joues.
Je sais que ta douleur et ta déception sont encore si
profonde. Mais je sais
aussi que tu es assez fort et assez sage pour te maîtriser et
pardonner au
moment de ta colère.

Je suis ton fils que tu as honoré et grandi et qui t'a blessé dans ta dignité par égarement. Je te présente mes sincères excuses. Ton pardon est plus grand que mes erreurs.

Permetts-moi de passer ces dix (10) mois qui restent de mon dernier mandat à réparer mes erreurs, à te redonner confiance et à retisser les liens d'unité et de fraternité entre toutes tes filles et tous tes fils. »

**IL N'EST JAMAIS TROP TARD
POUR BIEN FAIRE !**

QUE DIEU BÉNISSE, GUIDE ET PROTÈGE LES GUINÉENS !



Mamadou Hassimiou Diallo depuis Nouakchott

«Un fichier électoral fiable

et consensuel» en Guinée, l'OIF réitère sa position et apporte son soutien à l'UA et la CEDEAO

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



Communiqué

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) apporte son soutien à la déclaration conjointe de la Commission de l'Union africaine et de la Commission de la CEDEAO du 1er mars 2020.

Elle souhaite, à l'instar des deux partenaires, que le report des élections législatives et du référendum constitutionnel puisse contribuer à **établir un fichier électoral fiable et consensuel**, dans le sens du communiqué du 24 février publié à l'issue de la mission technique d'assistance électorale de l'OIF auprès de la Commission électorale nationale indépendante qui avait relevé les cas problématiques d'électeurs ne disposant pas de documents permettant leur identification. Ces efforts participeraient à restaurer la confiance des acteurs à l'égard du processus électoral.

L'OIF encourage ainsi les autorités et l'ensemble

des acteurs politiques guinéens à jouer un rôle constructif en vue de la tenue d'élections crédibles en 2020, en s'inscrivant dans les engagements de la Déclaration de Bamako.

Elle exhorte en outre toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à appeler leurs partisans à renoncer à la violence.

La Secrétaire générale de la Francophonie réitère aux autorités nationales la disponibilité de l'OIF à poursuivre, aux côtés des partenaires régionaux et internationaux, son engagement en faveur du renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit en Guinée.

francophonie.org

Déclaration de Bamako: Adoptée le 3 novembre 2000 par les Ministres et chefs de délégation des États et gouvernements des pays ayant le français en partage lors du «Symposium international sur le bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone»

Voici l'intégralité de la [Déclaration de Bamako](#)

Tierno Monénembo «Il y a trop de richesses en jeu quand on est à la tête de l'État guinéen pour partir volontairement» [Interview]

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



Dans un entretien exclusif à [Sputnik France](#), l'écrivain [Tierno Monénembo](#), lauréat du prix Renaudot en 2008 pour *Le Roi de Kahel* (Éd. du Seuil, 1988) dresse un tableau sombre de la situation politique de la Guinée « à cause des ambitions d'un despote vieillissant qui s'accroche au pouvoir » a-t-il affirmé dans l'entretien.

Sputnik France: Comment expliquez-vous qu'Alpha Condé, qui avait pourtant été élu démocratiquement en 2010 au second tour contre l'opposant Cellou Dalein Diallo, veuille aujourd'hui briguer un troisième mandat?

Tierno Monénembo: «On pourrait en effet s'étonner qu'Alpha Condé, à 82 ans, veuille encore rempiler après deux mandats

présidentiels. D'autant qu'il est arrivé au pouvoir par les urnes le 21 décembre 2010, contrairement à ses prédécesseurs Lansana Conté, Moussa Dadis Camara ou Sekouba Konaté qui avaient tous pris d'assaut le palais présidentiel dans des fourgons militaires. C'est à se demander si nous n'avons pas une malédiction en Guinée.

Même lui, qui était un pur produit du Quartier latin à Paris, un intellectuel ayant longtemps fréquenté les milieux tiers-mondistes et les partis français de gauche, a fini par virer sa cuti. Aujourd'hui, plus que jamais, il est enfermé dans ses certitudes, conforté par des courtisans et des flibustiers mondialisés du business des matières premières et ne supporte plus la moindre contestation.»

Sputnik France: Pourtant, il s'était opposé aux dictatures de Sekou Touré et de Lansana Conté en Guinée, au prix d'une condamnation à mort et de peines d'emprisonnement. Serait-il en train de rater sa sortie devant l'Histoire?

Tierno Monémbo: «Les despotes, c'est bien connu, n'ont aucun sens de l'Histoire puisqu'ils ne croient qu'en eux-mêmes. Ils ne partent donc jamais de leur plein gré. C'est vrai pour [Robert Mugabe au Zimbabwe](#), comme pour [Abdelaziz Bouteflika en Algérie](#) ou pour Sekou Touré, avant, chez nous. Comme l'a très bien décrit le grand écrivain allemand Bertold Brecht, dans L'Opéra de Quatre Sous, le pouvoir rend fou et c'est bien de cette maladie, malheureusement, que souffrent nombre de nos dirigeants africains! Si l'Afrique

aujourd'hui
est en panne, c'est qu'elle manque d'institutions fortes
pouvant
contrebalancer des volontés individuelles, fût-ce celles de
Présidents
en exercice de se maintenir au pouvoir à tout prix.»

Sputnik France: Le Président sortant aurait-il quelque chose à redouter s'il quittait le pouvoir? N'est-il pas d'une certaine façon un peu protégé par la France notamment?

Tierno Monémbo: «Ce Président a peur de son ombre, comme d'ailleurs tous les malfaiteurs avant lui. Il a bradé nos mines à une mafia internationale, que ce soit pour la bauxite ou pour le fer

Mais les Guinéens ont changé. Ils ne vont plus laisser faire, pas plus qu'ils ne laisseront passer le troisième mandat pour lequel Alpha Condé est prêt à faire tuer son peuple!

Quant à la France, elle est plutôt discrète sur sa condamnation vis-à-vis des agissements de l'un de ses principaux alliés en Afrique francophone. Même les récentes critiques du ministre français des Affaires étrangères, Jean Yves Le Drian, lui ont valu [une volée de bois vert](#) par médias interposés. La position de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) est également ambiguë: après avoir annoncé qu'elle se retirait du processus électoral, voilà que son représentant en Guinée oppose un démenti. C'est à ne rien y comprendre! Pourtant, cette organisation, qui a une grande expertise en matière électorale, avait donné l'impression qu'elle voulait tirer les conséquences du refus du gouvernement guinéen de retirer les 2,49 millions d'électeurs figurant indûment dans les fichiers électoraux. Que s'est-il passé entre-temps? Mystère...»

Sputnik France: Depuis octobre 2019, une trentaine de victimes des violences policières ont été recensées. On prête par ailleurs à l'actuel Président ces propos glaçants: «Quiconque viendra pour détruire les urnes, frappez-le!» Comment expliquez-vous cette recrudescence de la répression contre les civils dans le cadre du processus électoral en cours?

Tierno Monénembo: «Je peux vous dire que le nombre de victimes des violences policières s'élève à au moins 150 morts depuis l'élection d'Alpha Condé en 2010. De surcroît, le Président a mobilisé l'armée pour tirer sur les manifestants le jour du vote au cas où ils essaieraient d'empêcher le déroulement du référendum et des législatives, comme il n'a pas hésité à le faire lors des attaques de ces derniers jours contre des bureaux ou du matériel de vote. La répression contre les manifestants est féroce.

Car il faut savoir que dans ce pays, les Présidents se refilent des miliciens pour leur propre protection. Alpha Condé n'a pas dérogé à la règle puisqu'il a récupéré toute la clique de Sékou Touré. C'est pour cela que l'armée est un gang irréformable en Guinée. Il n'y a pas de soldat chez nous, mais des miliciens dans des casernes ainsi qu'une milice qui sert de police. Même le général Lamine Cissé, qui a pourtant

fait un travail remarquable sous l'égide de la Cedeao pour essayer de réformer les systèmes de sécurité en Guinée, a fini par jeter l'éponge!»

Sputnik France: L'opposition a-t-elle raison de vouloir boycotter les élections? Car n'est-ce pas le meilleur moyen de favoriser un passage en force du Président Alpha Condé alors que vous essayez justement de le stopper?

Tierno Monémbo: «L'opposition ne peut pas cautionner une telle mascarade. Dans l'état actuel, le fichier électoral est une fraude grossière, avec 3 millions d'électeurs qui n'existent pas. Un seul exemple: 60% des Guinéens ont moins de 18 ans et ne sont donc pas en âge de voter. Le calcul est vite fait. Dans certaines villes, on a même vu des enfants de 10 ans être inscrits. Résultat: une ville comme KanKan a plus d'inscrits que la capitale Conakry!

Toutes ces fraudes sont encore possibles de nos jours en Afrique, parce que les populations sont analphabètes. Ce qui encourage bien sûr, à la tête de nos États, des Présidents à vie comme Sassou Nguesso en République du Congo, par exemple. Le jour où la société civile guinéenne sera mieux organisée, à l'instar du Sénégal, alors le processus électoral pourra véritablement se dérouler de façon démocratique et transparente.»

Sputnik France: Pensez-vous que ce qui s'est passé au Burkina Faso, avec la chute de Blaise Compaoré, «dégagé» par le peuple pour avoir voulu, envers et contre tous, modifier la Constitution,

peut

également se passer en Guinée?

Tierno Monémbo: «Les Guinéens sont épuisés. Depuis 1958, c'est le peuple qui a été le plus réprimé en Afrique. Alpha Condé est bien placé pour le savoir car c'est toujours le même système de la Françafrique qui prévaut et qui a permis de l'imposer alors qu'en réalité, tout le monde sait qu'il n'a obtenu que 18 pour cent des suffrages, en 2010, contre 44 pour cent à son adversaire, Cellou Dalein Diallo. Il a fallu ensuite cinq mois pour organiser un deuxième tour: du jamais-vu! On a pensé qu'il ferait mieux que les autres. En fait, il a fait pire!

Il sait, toutefois, que les Guinéens ne vont pas accepter facilement un troisième mandat. Il a d'ailleurs acheté de quoi faire face aux combats de rue, des gaz lacrymogènes et même des mitraillettes pour parer à toute éventualité. Ce qui veut dire qu'il va essayer de passer en force par tous les moyens et qu'il faut donc s'attendre au pire d'ici à la prochaine présidentielle! Depuis 1964, les Présidents guinéens sont autorisés à disposer à leur guise d'une partie des retombées des ressources minières du pays. C'est aussi pour cela qu'ils s'accrochent au pouvoir. Il y a trop de richesses en jeu quand on est à la tête de l'État guinéen pour partir volontairement. Mais au vu de la répression sévère qu'Alpha Condé est en train d'instaurer dans le pays et qui ne va pas s'arrêter, il doit se méfier. Il pourrait, très vite, être acculé et avoir à rendre des comptes.»

Cet article est republié à partir de [Sputnik France](#). Lire l'original [ici](#)

Après le report du double scrutin en Guinée, l'Union Africaine et la CEDEAO recommandent

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



La Commission de l'Union Africaine et la Commission de la CEDEAO souhaitent que le délai de report soit efficacement mis à profit pour renouer un dialogue serein et responsable entre tous les acteurs politiques et sociaux de manière à établir un fichier électoral fiable et à créer les conditions d'un scrutin crédible, libre et transparent.



ecowas.int

Cher Alpha Condé « L'État de droit exige soumission au droit » [Lettre ouverte – Par Mamadou Ismaïla KONATÉ]

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



À Monsieur Alpha CONDÉ

Président de la République de Guinée

Chef de l'État

Monsieur le Président,

Cher Alpha,

Depuis l'annonce de votre initiative de réforme constitutionnelle, une énorme suspicion entoure cette

initiative et nombreux
sont ceux, Guinéens ou autres citoyens du continent, qui vous
accusent de vouloir
poursuivre le dessein funeste d'un troisième mandat, et ce en
violation de tous
les engagements.

Au fur et à mesure que le terme de votre second et
dernier mandat approche, votre velléité de briguer un
troisième mandat apparaît.
Il transcende encore plus nettement, contre le gré de nombreux
Guinéens plutôt
déterminés à se dresser contre ce qui leur apparaît comme une
violation
inattendue et inacceptable des règles qui vous lient à la
Guinée.

Cela est une évidence depuis votre annonce de coupler
élections législatives et révision constitutionnelle via
référendum. Plus
personne ne doute de votre volonté de briguer un troisième
mandat.

D'ailleurs, interrogé au sujet d'une éventuelle
candidature, vous avez indiqué clairement à la presse qu'il
revient plutôt à
votre Parti, le RPG, de désigner son candidat. J'imagine que
vous ne diriez pas
non si ce choix se portait sur vous.

Sans ambages ni détours, votre volonté est constante de
détourner la loi fondamentale – à votre profit et pour votre
intérêt
personnel -, pour atteindre votre objectif de vous maintenir
au pouvoir sans
droit ni fondement.

Au-delà de la Guinée, c'est tout le continent et le

monde qui s'élèvent désormais contre le principe même de la violation du terme constitutionnel des mandats politiques. Dans un continent comme l'Afrique, qui ne conçoit plus que les actions de ses dirigeants franchissent le cadre légal, s'il y a par nature et par essence une faute lourde et inexcusable c'est bien ce type de geste et toutes les attitudes qui l'entourent.

Monsieur le Président, l'État et la République sont régis par des principes, vous ne pouvez ni ne devez l'ignorer.

Monsieur le Président, le respect scrupuleux des principes qui régissent l'État et la République s'impose à tous les gouvernants.

- L'État de droit et la démocratie sont essentiels à une époque où la gouvernance est confrontée à des choix ultimes et difficiles pour la lutte contre la terreur, le développement, la bataille contre les pandémies. Les incidences politiques et institutionnelles sont souvent imprévisibles.

N'est-ce pas le cas pour vous aujourd'hui en Guinée ?

Je ne préjuge guère quant à la véritable posture qui sera en définitive la vôtre durant les derniers jours qui vous séparent encore de la date fatidique que vous avez fixée pour tenir ce double scrutin.

Je ne préjuge pas non plus du sort de la Guinée et des Guinéens le lendemain de ce double scrutin.

Je ne suis pas devin non plus pour prédire ce que sera votre propre sort, Monsieur le Président, mais dans tous les

cas, j'imagine qu'il
sera tout pour vous sauf le bonheur.

Un proverbe de la culture mandingue, qui nous est si chère
à tous les deux et que nous partageons, ne dit-il pas que
lorsque vos amis ne
sont plus capables de vous dire la vérité en face, il faut
aller implorer vos
ennemis et les payer s'il le faut pour qu'ils vous disent
cette vérité.

Monsieur le Président, votre décision de réviser la
Constitution guinéenne est un droit qu'il vous revient de
mettre en œuvre en
votre qualité de Président de la République. Une telle
décision est même légale
puisque la Constitution que vous voulez anéantir l'a prévue.

En
homme averti, pensez-vous que cette décision vers laquelle
vous vous dirigez aujourd'hui
est véritablement légitime ?

Toujours en pays mandingue, il est dit que lorsqu'une
situation vous embarrasse, prenez soin de regarder à gauche et
à droite et
scrutez les regards et les visages de ceux qui vous entourent.

En ce qui vous concerne, regardez à votre gauche et
vous vous rendrez compte qu'en Guinée, ceux qui s'opposent à
votre révision
constitutionnelle sont nettement plus nombreux que ceux qui
vous y encouragent.
À votre droite, vos vrais amis, en Guinée et ailleurs, ne
cessent de vous
alerter et vous appellent à la retenue. Ils vous invitent à
suspendre votre
initiative et à reculer.

Ne rajoutez pas à la témérité l'arrogance et le dédain !

Monsieur le Président, je vous sais homme déterminé, à la limite de l'acharnement et de la témérité. Pensez-vous qu'une telle détermination vous aurait conduit à sortir de prison, tout seul et sans aucune aide, après une mise en cause inique et un procès injuste dont vous avez été l'objet, et durant lequel j'ai été auprès de vous, aux côtés de plusieurs autres avocats ?

Au-delà, nombreux sont vos amis qui sont inquiets pour vous et mal à l'aise. Ils ont mal dans leur être et leur conscience de vous laisser tout seul, face à votre détermination à affronter le feu qui finira sans aucun doute par vous brûler.

Pouvais-je rester insensible dans une atmosphère politique guinéenne si délétère et invivable, qui donne un signal de danger de mort ?

Je n'en suis pas si sûr dans la mesure où, jusque-là, je me suis abstenu de m'exprimer publiquement sur ce sujet pour ce qui vous concerne. Je me suis abstenu de vous mettre personnellement en cause pour des raisons que vous devinerez aisément.

Devant l'insupportable, je prends l'option de m'adresser à vous aujourd'hui. J'en appelle au militant que vous êtes. Je m'adresse à votre conscience première, la plus ardente, celle de l'époque des combats d'antan, épiques et légitimes, menés contre la dictature, la tyrannie de la violation du droit et la négation des libertés fondamentales qui ont anéanti l'homme africain. J'ose imaginer, Monsieur le Président, qu'il vous reste encore quelque jugeote pour prendre la mesure, toute la

mesure, du danger qui vous guète, pour arrêter la marche fatale qui vous conduit plus vers la décadence que vers la gloire.

Monsieur le Président, je vous imagine capable d'un sursaut et vous sais incapable de résister longtemps à l'appel des *bisaïeuls*, qui vous demandent de changer de côté et de chemin.

Vos pairs d'Afrique sont mécontents du niet insoutenable que vous leur avez signifié aujourd'hui lorsqu'ils ont souhaité venir en Guinée, pour palabrer avec vous et les autres protagonistes de ce qui apparaît aujourd'hui comme la crise guinéenne.

L'Organisation Internationale de la Francophonie, la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et peut-être bientôt l'Union Africaine, vous ont tourné le dos ou le feront. Le spectre de la Guinée de Sékou TOURÉ renaît avec vous et par vous. Êtes-vous devenu subitement un adepte de Sékou TOURÉ et de ses méthodes sanguinaires ? Êtes-vous devenu celui qui mènera la Guinée vers l'abîme ?

Monsieur le Président, vous avez encore le temps et l'occasion de faire mentir tous vos détracteurs en leur disant qu'il s'agit là d'une vilaine rumeur. Dressez-vous contre cela et rejoignez Jacques ATTALI, qui affirme que la « rumeur agit comme un virus » et qu'elle est « le pire » de tous les virus puisqu'elle « détruit les défenses immunitaires de sa victime ».

Monsieur le Président, ne soyez victime d'aucune

rumeur ni d'aucun entêtement, ne soyez pas téméraire ni obtus.

Monsieur le Président, agissez vite contre cette rumeur et tuez-la au plus vite, avant qu'elle ne devienne virus... pour vous emporter.

Parce que, Monsieur le Président, en laissant plus longtemps ce virus vivre et se propager, il viendra très vite assombrir de nuages le ciel pourtant dégagé de la Guinée. C'est vous qui le dites, en partie du fait de votre leadership. Vous aspirez encore à éclairer la Guinée, mieux et plus que la lampe à pétrole.

Monsieur le Président, la Guinée et les Guinéens ont-ils plus besoin de lumière ou de modification de la Constitution ? Y incorporer des dispositions nouvelles, alors même que sa mise en œuvre n'a signalé aucune anomalie ? L'anéantir d'un coup, au profit d'une autre que l'on imagine meilleure puisque relookée ?

Monsieur le Président, n'est-ce pas cette même Constitution qui vous a installé au pouvoir et vous a permis d'exercer paisiblement un pouvoir absolu depuis une décennie ?

Monsieur le Président, le confort constitutionnel actuel dont vous jouissez est le premier signe évident de l'expression par les Guinéens de leur liberté. C'est leur volonté affirmée et jamais démentie de ne pas cautionner un pouvoir indéfini, qui perdure dans le temps et n'a pas d'autre limite que l'infini.

Avant votre ère, Monsieur le Président, les Présidents Ahmed Sékou TOURE et Lansana CONTÉ se sont renouvelés au pouvoir autant qu'ils l'ont voulu. Pour y parvenir, ils ont fait passer leur souhait personnel de demeurer au pouvoir comme émanant du peuple entier, « dévoué » pour la Guinée. Vous avez personnellement pâti de cette suprématie et de cette manière prégnante d'exercer le pouvoir en Guinée.

Monsieur le Président, cette époque est révolue en Guinée, mais également en Afrique, et vous avez contribué à l'enterrer.

L'heure est à l'affirmation du droit et à la suprématie de la loi, qui doit être scrupuleusement respectée !

Monsieur le Président, j'affirme ces exigences nouvelles. En les évoquant, j'ai le souvenir de deux douzaines d'avocats, alignés au tribunal de Conakry, pour vous, à l'entrée du bureau du procureur de la République. C'était la veille de l'ouverture du procès qui vous a fait comparaître, pour exiger des autorités du ministère public guinéen de vous rencontrer préalablement et impérativement, sous peine de boycotter l'audience du lendemain.

Ce fut fait comme demandé !

Cette demande, exprimée avec insistance, presque par la force, par vos avocats-défenseurs dont j'étais, vous a permis de les rencontrer. Plus de la moitié de ces défenseurs, venus de

l'étranger, étaient
révoltés à la vue de cette ignoble prison de Conakry dans
laquelle vous avez
été gardé, en violation sans cesse répétée de vos droits
fondamentaux de
citoyen et des libertés de l'homme politique que vous étiez,
injustement
emprisonné et bafoué.

Vous êtes devenu, après toutes ces péripéties,
Président de la République, Chef de l'État, et vous avez prêté
serment pour respecter
la Constitution guinéenne et l'observer scrupuleusement.

Monsieur le Président, l'État de droit exige
soumission au droit, y compris lorsqu'il s'agit du premier
personnage de Guinée,
que vous êtes devenu aujourd'hui.

Dans ce pays, il est aujourd'hui question de
modification et/ou de révision constitutionnelle. Dans un tel
cadre, faut-il aller
jusqu'à penser ou croire que les exigences de l'État
de droit, notamment la soumission au droit, ne concerneraient
plus que les autres ?
Elles ne concerneraient donc jamais ceux qui, comme vous, ont
à cœur de servir
le pays et la nation en suivant leur seule conception du
pouvoir et du devoir,
même si elle est aux antipodes de ce que ressent la plus
grande partie du
peuple ?

Faut-il dans ce cas poursuivre le bon service à la
nation sans fin ni aucune limite, contre la volonté du peuple
dont on dit être le
représentant ?

Monsieur le Président, la modification de la Constitution devient dans ce cas la nouvelle trouvaille politico institutionnelle du génie politique africain. Le but visé devient celui de clouer le bec à la limitation de mandat, acquis depuis les années 1990, pour passer par le changement de régime et faire le bond de la limitation du mandat.

L'homme politique est au pouvoir sans fin, sa volonté est supra humaine et infra divine.

Monsieur le Président, même si dans leur rêve le plus démoniaque des fils de Guinée en venaient à vous demander de mettre en œuvre un tel dessein, il vous reviendrait d'y renoncer d'entrée de jeu. Il faudrait mettre en avant les exemples douloureux des première et seconde républiques guinéennes, qui n'ont pas apporté que du bonheur sur ce plan.

Monsieur le Président, il vous reviendra également de reculer face à une telle offre, en rappelant aussi le sort de vos pairs africains qui se sont frottés à cette modification-changement de régime et qui en ont eu pour leur grade.

Enfin, Monsieur le Président, le sort préoccupant des jeunes de Guinée devrait vous inquiéter plus encore. Ne pas rajouter à leurs douleurs de l'ignorance, du désœuvrement et de la déperdition, celle de l'exode ou du sang. Ce serait la seule issue qui s'offrirait à eux dans un pays disloqué de votre fait par les effets d'une crise aux relents politiques et sociaux.

Face à un tel scénario, j'ai été incapable de rester silencieux et de ne pas réagir vis-à-vis de vous. Il fallait que je vous parle. De vous à moi... n'y allez pas, c'est dangereux !

Je me suis persuadé de vous adresser la présente pour en appeler à votre esprit d'antan, mais également à votre responsabilité ultime.

Elle m'apparaît être celle qui vous engagera demain et fera évoquer votre nom et votre personne en bien ou en pire. Comme ceux qui vous ont précédé à la place qui est la vôtre aujourd'hui, vous ne serez alors, comme eux, plus de ce monde.

Monsieur le Président, il est encore temps de cesser ce qui peut encore être considéré comme une méprise de votre part, avant que cela ne soit la source de discordes. Cette Guinée a besoin d'aller de l'avant, plus loin que vous ne l'avez menée.

Monsieur le Président, la fonction suprême que vous avez incarnée et assumée dans ce pays ne vous autorise pas à aller à contre-courant de l'histoire de la Guinée et de l'Afrique. La vocation ultime des institutions est désormais la construction de l'État de droit et de la démocratie, l'affermissement de la paix et de la concorde.

Monsieur le Président, entendez ma voix quand elle sonnera dans vos oreilles avec des milliers d'autres, qui viendront vous dire la même chose... Si vous les entendiez de manière plus véhémement, ce ne serait pas de votre goût et vous laisserait moins de répit pour agir

et vous ressaisir.

Monsieur le Président, que les voix et les esprits d'Afrique vous parlent et que vos actions soient ultimement dirigées vers le bonheur du peuple de Guinée. Pour cela, vos efforts doivent inspirer l'Afrique et ses fils.



Mamadou Ismaïla KONATÉ

Avocat aux barreaux du Mali et de Paris

Ancien garde des Sceaux et ministre de la Justice du Mali

Ancien défenseur d'Alpha CONDÉ, opposant politique de Guinée

Déclaration du Haut Représentant au nom de l'Union européenne sur la situation politique en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020

Les récentes déclarations de l'Organisation Internationale de la Francophonie, à travers son communiqué du 24 février sur l'état du fichier électoral guinéen, et la décision de l'Union Africaine, annoncée ce vendredi 28 février 2020, de rappeler sa mission d'observation des élections législatives du 1^{er} mars, confirment les inquiétudes de l'Union européenne. En l'état, **l'absence d'inclusivité et de transparence jette le doute sur la crédibilité des échéances électorales à venir.**

Cette situation attise le risque de division et de tension au sein de la communauté nationale. Il incombe à tous les acteurs politiques, en particulier au Président Condé en tant que Chef de l'Etat, de renouer le dialogue et de rétablir un climat de confiance propice à la paix sociale et à la tenue de scrutins crédibles attendus pour l'année 2020.

L'Union européenne appelle à la retenue et condamne l'usage de la violence d'où qu'elle vienne.

Elle soutient toute initiative de la région pour trouver une issue pacifique à cette crise et appelle les acteurs guinéens à coopérer.

L'Union Africaine (aussi) rappelle sa mission déployée pour l'observation électorale en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



Communiqué

Addis Abéba, le 28 février 2020: Le Président de la Commission, S.E. Moussa Faki Mahamat reste préoccupé par les récents développements pré-électoraux en République de Guinée caractérisés par la poursuite d'une forte controverse sur le fichier électoral et l'impossibilité du déploiement de la mission de bons offices composés de quatre chefs d'État de la CEDEAO.

La position de l'organisation continentale alignée, en vertu du principe de la subsidiarité, sur celle de l'organisation régionale, en l'occurrence la CEDEAO, amène à reconsidérer le maintien de la mission d'observation de l'Union africaine déjà en place.

En conséquence de tous ces faits, il est décidé de rappeler la mission d'observation déployée pour l'observation des élections législatives prévues en République de Guinée le 1er mars 2020.

La Commission de l'Union africaine reste et demeure entièrement disposée, en concertation avec la CEDEAO, et en solidarité avec le gouvernement et tous les acteurs politiques et sociaux de Guinée à accompagner le processus électoral dans ce pays conformément aux principes de l'organisation qui régissent l'observation des élections en Afrique.

Lien du communiqué de l'UA [ici](#)

Lire aussi: [La CEDEAO renonce « à déployer une mission d'observation des élections en Guinée »](#)

La CEDEAO renonce « à déployer une mission d'observation des élections en Guinée »

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



Dans un communiqué publié sur le [site](#) de l'institution sous

régionale, la CEDEAO confirme avoir initié une mission des chefs d'Etats qui devait arriver à Conakry le vendredi 28 février 2020. Mais, malheureusement, elle « a dû être reportée compte tenu de certains engagements et contraintes liés au calendrier électoral du président de la République de Guinée. »

Sur le renoncement à l'envoi d'une mission d'observation électorale, l'organisation sous régionale justifie cette décision par « certains facteurs qui laissent supposer que la situation sur place n'est pas exempte de risque ».

« [] la situation sur place n'est pas exempte de risque »

Lisez l'intégralité du communiqué (PDF [ici](#))



Alpha Condé, lâché par son ministre de l'enseignement supérieur, perd un fidèle

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



Jusque-là, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdoulaye Yéro Baldé vient de démissionner du gouvernement de Ibrahima Kassory Fofana.

Publiée par le site [guineenews](http://guineenews.com), la lettre de démission datée du 27 février 2020 fait mention des raisons d'une telle décision. Lisez!



Nombreux parmi nous ont gardé cet espoir pendant longtemps. Mais aujourd'hui, force est de constater que les valeurs pour lesquelles notre Parti le RPG a lutté sont reléguées au second plan. Les institutions et le tissu social qui constituent le socle d'une nation qui se veut forte sont fragilisés chaque jour davantage. La sérénité dans le fonctionnement de l'Etat est mise à rude épreuve, l'environnement n'est plus favorable à la conduite des affaires de l'Etat dans l'intérêt des populations et la crédibilité de nos actes s'effrite.

Au vu de ce constat, j'ai décidé en accord avec ma conscience de démissionner du Gouvernement à compter de ce jour.

Je vous remercie de la confiance placée en ma modeste personne et je crois vous avoir servi avec loyauté et abnégation.

Je reste et demeure membre du RPG pour continuer à contribuer aux idéaux qui m'ont amené à adhérer à ce Parti.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très Haute et Respectueuse Considération.

Abdoulaye Yero BALDE

Copie : Son Excellence Monsieur le Premier Ministre

Guinée: l'armée ne doit pas interférer dans le processus électoral [FIDH]

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



Alors qu'au moins 37 personnes ont été tuées depuis octobre 2019 lors des manifestations du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) en Guinée, l'appel à la mobilisation de toutes les unités de l'armée de terre par son chef d'État major risque de faire basculer le pays dans un cycle de violences et de répression incontrôlable. Étant données les violences commises par les militaires depuis des décennies dans le pays, et l'impunité dont ils ont toujours bénéficié – [l'emblématique procès du 28 septembre 2009 n'a notamment toujours pas eu lieu](#) -,

la FIDH et ses organisations membres appellent le gouvernement à cantonner les forces armées dans leurs casernes et à prendre les mesures nécessaires pour endiguer les violences faites aux manifestants et cesser la répression des opposants.

Le message du 24 février du Chef d'État major de l'armée de terre, Pépé Roger SAGNO, mettant « toutes les unités de l'armée de terre en alerte à partir du mardi 25 février 2020 sur toute l'étendue du territoire national et cela jusqu'à nouvel ordre », et demandant à des unités militaires d' « organiser des patrouilles diurnes et nocturnes » est un nouveau signe de l'escalade en cours, qui pourrait **menacer à terme l'unité et la paix dans le pays.**

Ce message est intervenu une semaine avant l'organisation du référendum du 1er mars, qui vise à **l'adoption d'une nouvelle Constitution ouvrant la possibilité d'un troisième mandat pour le Président Alpha Condé,** au pouvoir depuis décembre 2010. En réaction, le FNDC appelle à de nouvelles journées de manifestations à partir d'aujourd'hui, jeudi 27 février.

« Étant donné l'impunité quasi totale accordée aux membres des forces armées guinéennes depuis des décennies, la mise en alerte et le déploiement des unités de l'armée de terre dans tout le pays ne peuvent

qu'alimenter le cycle des violences et de répression. Notre message est clair : les militaires doivent rester dans les casernes et ne pas interférer dans la vie politique et la séquence électorale en cours, déjà très controversées » ajoute Drissa Traoré, Vice Président de la FIDH.

Des unités spécialisées sont déjà déployées dans le cadre du processus électoral, ce qui n'a pas empêché des dizaines de morts par balles, une fois encore dans une totale impunité.

Les manifestations appelées par le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) afin de contester la volonté présidentielle de changer la constitution pour permettre un troisième mandat, assimilable à un coup d'État constitutionnel, **ont déjà été violemment réprimées par les forces de l'ordre**, occasionnant la mort d'au moins 37 personnes depuis octobre 2019. « Selon des sources concordantes, la plupart de ces victimes ont été tuées par balles et aucune mesure concrète n'a encore été prise par les autorités compétentes pour mener des enquêtes sérieuses et poursuivre en justice les présumés auteurs de ces crimes » insiste Abdoul Gadirou DIALLO, Président de l'OGDH.

A quelques jours d'une élection controversée, **la situation est extrêmement tendue.**

Outre les 37 personnes tuées depuis octobre 2019, plusieurs cas de blessés – dont une dizaine par balles – des arrestations et détentions arbitraires, des menaces et intimidations contre des journalistes dans l'exercice de leur métier ainsi que des destructions d'édifices publics

et de biens ont été remontés à nos organisations. « La plupart des arrestations ont été effectuées en violation des règles de procédure pénale » a dénoncé Me Frédéric LOUA, Président de MDT.

Outre leur demande de cantonnement des militaires à leur caserne, la FIDH et ses ligues membres en Guinée condamnent les violences commises contre les manifestants, exigent **la libération sans délai des militants du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) arrêtés**, et demandent l'ouverture d'une enquête pour situer les responsabilités du récent cycle de violences.

Enfin, la FIDH et ses ligues membres rappelle que la Constitution Guinéenne en ses articles 6, 9, 10 et 7 garantit respectivement le droit à la vie, le droit à l'intégrité physique et morale, l'interdiction contre les arrestations et détentions arbitraires, le droit de manifestation et de cortège, la liberté d'expression et oblige l'État à les respecter et à les protéger. « **La république de Guinée est partie à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la Gouvernance qui consacre le principe de l'alternance démocratique. L'État guinéen doit s'y soumettre** » a ainsi déclaré Alice MOGWE, Présidente de la FIDH.

[fidh](#)

Qu'attendent les partenaires internationaux de la Guinée pour agir? [ACAT]

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



L'annonce de la tenue du référendum constitutionnel et des élections législatives le 1er mars 2020 a exacerbé les tensions au sein de la société guinéenne. Les violences à l'encontre des leaders de la société civile et des partis politiques, réunis au sein du Front National de Défense de la Constitution (FNDC), redoublent. Nous appelons les partenaires internationaux à plus de fermeté pour que la Guinée respecte les droits humains et reconnaisse que les élections ne peuvent se tenir dans le contexte actuel.

Depuis mi-octobre 2019 et le début de la mobilisation contre le « coup d'État constitutionnel » qui permettrait au Président Alpha Condé de briguer un 3^e mandat, le recours abusif à la force létale par les forces de sécurité est quasi-systématique. Selon plusieurs organisations de la société civile en Guinée, dont les membres de la coalition Tournons la Page-Guinée, plus de **40 civils ont été tués** – souvent en marge

des manifestations et par armes à feu – **62 personnes blessées** et **environ 90 personnes arrêtées**. A cela s'ajoutent les nombreuses **menaces et intimidations**

dont les leaders de la société civile et des partis politiques font

l'objet. La déclaration du Président guinéen qui, lors d'un meeting à

Faranah le 20 février 2020, a appelé ses partisans à frapper quiconque

saccagerait les urnes le jour du vote témoigne du climat de tensions.

Alors qu'une escalade des violences est à craindre à l'approche du 1^{er}

mars, les invitations de la Communauté internationale – principalement

le représentant spécial des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et

le Sahel et les Etats-Unis – à dialoguer et à organiser des élections

sans violence et respectueuses des droits humains sont restées, jusqu'à

présent, lettre morte. Le 24 février 2020, en raison de la persistance

des insuffisances constatées sur le fichier électoral, l'Organisation

internationale de la francophonie (OIF) a indiqué « *qu'il [lui] sera difficile de continuer de soutenir le processus électoral en Guinée* ». Le fait que l'OIF se retire suggère que la communauté internationale commence à se désolidariser des scrutins à venir.

Pour éviter un embrasement en Guinée qui pourrait avoir des conséquences dans toute la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, les

partenaires internationaux de ce pays, **en premier lieu l'Union européenne (UE) et la France**, doivent prendre acte de la

décision de l'OIF, et affirmer que les élections législatives et le référendum constitutionnel ne peuvent pas se tenir dans les conditions actuelles.

À la suite de la Résolution d'urgence adoptée le 13 février dernier par le Parlement européen, l'UE et ses États membres doivent activer les leviers diplomatiques dont ils disposent (notamment l'article 96 de l'Accord de Cotonou) pour que la Guinée respecte les droits constitutionnels à manifester et à s'exprimer librement ainsi que ses engagements en matière de droits humains, notamment le non usage excessif de la force, la lutte contre la torture, et les droits des personnes détenues.

L'instrumentalisation des divisions ethniques à des fins électorales doit être condamnée publiquement et leurs auteurs doivent être avertis qu'ils seront comptables devant la justice en cas de graves violations des droits humains.

Contacts presse :

- Laurent Duarte, coordonnateur international de Tournons La Page
laurent.duarte@secours-catholique.org , Tél : +33 6.50.39.17.83
- Barthélemy Dioh, directeur de la communication ACAT
communication@acatfrance.fr, Tél : +33 1.40.40.74.10
- Sophie Rebours, responsable relations médias et influenceurs CCFD-Terre Solidaire.
s.rebours@ccfd-terresolidaire.org, Tél : +33 1. 44. 82. 80. 64

- Virginie Péron, responsable du service communication LDH
presse@ldh-france.org, Tél : +33 1.56.55.51.07
- Isabelle Merny, directrice de la communication Aide et Action
Isabelle.merny@aide-et-action.org, Tél : +33 1.55.25.70.49

Signataires:

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)

Aide et Action

CCFD-Terre Solidaire

CFDT

Plateforme Dette et développement (et ses organisations membres)

Ligue des droits de l'Homme (LDH)

Tournons la page (et ses organisations membres)

Alpha Condé refuse de recevoir une mission de haut niveau de la CEDEAO

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



Une mission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) pilotée par plusieurs chefs d'État de l'organisation devait se rendre en Guinée ce vendredi.

Selon les confrères de RFI, cette mission de haut niveau "aurait dû regrouper quatre présidents : le Nigérian Muhammadu Buhari, le Ghanéen Nana Akufo Ado, le Burkinabè Roch Christian Kaboré et le Nigérian et dirigeant en exercice de l'institution régionale, Mahamadou Issoufou".

Selon RFI, "le président guinéen Alpha Condé aurait été approché par la Cédéao, mais le chef d'État a opposé une fin de non recevoir à la délégation."

Lire la source



Message du FNDC à l'armée

nationale

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



Le FNDC

Appelle l'Armée nationale à demeurer républicaine et à cesser de protéger un seul Guinéen, M. Alpha Condé contre tout le Peuple de Guinée.

Déclaration

La Guinée entame une semaine cruciale de son Histoire. Monsieur Alpha Condé est en passe de perpétrer son coup d'Etat constitutionnel en dépit de la désapprobation du peuple de Guinée et des multiples interventions des autorités morales et religieuses, des leaders d'opinion et de la communauté internationale.

Ayant noté que tous les sacrifices consentis par le Peuple de Guinée (assassinats, emprisonnement, kidnapping) ainsi que toutes les démarches engagées pour convaincre Monsieur Alpha Condé d'abandonner son projet de troisième mandat, ont toutes échoué ;

- Considérant le Coup d'Etat civil en cours depuis le 19 décembre 2019 et qui est maquillé sous le label de ''référendum'' ;
- Considérant le parjure dont M. Alpha CONDÉ s'est rendu coupable en violant son serment de respecter et de faire respecter la Constitution ;
- Considérant le refus de M. Alpha Condé de mettre en place la Haute Cour de justice qui aurait pu le juger pour haute trahison ;

Le FNDC, porteur des aspirations démocratiques du Peuple de Guinée, décide de ne plus reconnaître M. Alpha CONDÉ comme Président de la République de Guinée et demande son départ immédiat et sans conditions du pouvoir.

Par conséquent, le FNDC :

- Appelle toutes les guinéennes et tous les guinéens à sortir massivement à partir de ce jeudi 27 février pour empêcher par tous les moyens légaux le putsch constitutionnel de M. Alpha CONDE;
- Invite tous les citoyens à user de la légitime défense pour résister, conformément à l'article 21, alinéa 4 de la Constitution, aux milices que M. Alpha Condé tente de constituer pour perpétrer son coup d'Etat constitutionnel ;
- Appelle tous les citoyens guinéens civils et militaires à se mobiliser pour déjouer le coup d'Etat constitutionnel en cours ;
- Exhorte ses antennes dans les préfectures, les sous-préfectures, les communes, les quartiers et districts ainsi que toutes ses organisations membres et leurs démembrements sur l'ensemble du territoire à redoubler d'engagement pour éviter le recul démocratique;
- Met en garde les représentants des institutions de la République et les administrateurs territoriaux quant aux conséquences de leur collaboration directe ou indirecte

avec ceux qui ont trahi la Constitution, la République et la souveraineté nationale ;

- **Appelle l'Armée nationale à demeurer républicaine et à cesser de protéger un seul Guinéen, M. Alpha Condé contre tout le Peuple de Guinée.**

Par ailleurs, le FNDC :

- Invite la CEDEAO et l'UA au respect de leurs propres principes sur la gouvernance démocratique, notamment en ce qui concerne les coups d'Etat, car qu'il soit militaire ou civil, un Coup d'Etat équivaut à un Coup d'Etat ;
- Félicite et remercie les députés européens pour leur courageuse prise de position et demande à la Commission de l'UE de prendre des sanctions concrètes contre le régime dictatorial et sanguinaire de M. Alpha Condé ;
- Appelle la CEDEAO, l'UA et le Conseil de sécurité des Nations Unies à prendre des sanctions collectives et individuelles contre les promoteurs du coup d'Etat constitutionnel ainsi que les auteurs et commanditaires des répressions sanglantes et crimes contre l'humanité en Guinée ;

La lutte de longue haleine entreprise par le Peuple souverain de Guinée épris de paix et de justice, ne s'arrêtera pas au 1er mars et continuera jusqu'au départ de M. Alpha Condé.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons !

Conakry, le 24 février 2020

Processus électoral en Guinée, l'OIF se retire

écrit par GuineePolitique© | 13 mars 2020



Dans un [communiqué de presse](#) publié sur son site internet, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à travers sa mission d'assistance électorale se retire du processus électoral en Guinée.

Communiqué

Du 10 novembre 2019 au 7 février 2020, sur demande de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Louise Mushikiwabo a déployé, à Conakry, une mission d'assistance de l'OIF sur l'étape de révision exceptionnelle des listes électorales.

Cet appui de l'OIF, dirigé par son envoyé spécial, M. Thieman Coulibaly, ancien ministre malien des Affaires étrangères, de la Défense, et de l'Intérieur, a porté exclusivement sur les aspects opérationnels et informatiques, sous forme de conseils, de formation et d'appui à la réalisation des activités visant la bonne tenue des élections. Le mandat de la mission technique de l'OIF ne consistait nullement en une quelconque validation ou invalidation du fichier électoral guinéen.

Cette mission avait également pour objectif d'évaluer la mise en œuvre des recommandations de l'audit international du fichier électoral réalisé conjointement en 2018 par l'OIF, les Nations unies et l'Union européenne, à la demande des partenaires guinéens.

Il est important de rappeler que cet audit international de 2018 avait révélé que le fichier électoral de 2015 comportait **2.490.664 électeurs problématiques**, qui, bien que n'étant pas repassés en 2019 devant les Commissions administratives d'établissement et de révision des listes électorales (CAERLE) pour confirmer leur inscription, continuent malgré tout de figurer dans la base de données actuelle. Les insuffisances constatées sur ces effectifs incluent notamment un certain nombre de cas d'électeurs décédés, non déclarés ainsi que des doublons. Au total, il s'avère que 98% de ces 2.490.664 électeurs ne disposent pas de documents permettant leur identification, bien que la loi prévoie 6 types de pièces pour justifier l'identité et l'âge de l'électeur.

Sur le constat de ces insuffisances qui persistent, et qui ont été particulièrement signalées à la Commission électorale lors de la récente remise du rapport de mission, il sera difficile pour l'OIF de continuer à soutenir le processus électoral en Guinée, tant qu'un **consensus sur le nombre d'électeurs** ne sera pas négocié par toutes les parties prenantes nationales.

La Secrétaire générale de la Francophonie

tient à rassurer les partenaires guinéens quant à la disponibilité de l'OIF à soutenir toute initiative qui permettrait, par la voie du consensus, de favoriser le renforcement de la démocratie et la consolidation de la paix et de la cohésion sociale en Guinée. Par ailleurs, elle condamne fermement tous les actes ayant déjà causé des morts et implore les autorités guinéennes, comme elle a eu à le faire à plusieurs reprises, d'agir rapidement pour éviter toute perte additionnelle de vies humaines et enrayer tout risque d'escalade vers la violence.
